
Prothèses et orthèses

Malformations des membres

Partie 1 : Méthode de description des malformations congénitales des membres

E : Prosthetics and orthotics — Limb deficiencies — Part 1 : Method of describing limb deficiencies present at birth

D : Prothesen und Orthesen — Missbildungen der Gliedmassen — Teil 1 : Beschreibungsmethoden für die angeborenen Missbildungen an Gliedmassen

Norme française homologuée par décision du Directeur Général de l'afnor le 5 avril 1990 pour prendre effet le 5 mai 1990.

correspondance La présente norme reproduit intégralement la Norme internationale ISO 8548-1 : 1989.

analyse La présente norme établit une méthode de description des malformations transversales et longitudinales congénitales des membres supérieurs et inférieurs.

descripteurs **Thésaurus International Technique** : matériel médical, implant chirurgical, prothèse, orthèse, membre supérieur, membre inférieur, défaut, vocabulaire.

modifications

corrections

Malformations des membres

Partie 1 : Méthode de description des malformations congénitales des membres

Indice de classement : **S 90-504**

AVANT-PROPOS

Références aux normes françaises

La correspondance entre les Normes internationales mentionnées au chapitre 2 «Références normatives» et les normes françaises est la suivante :

ISO 8549-1 : NF ISO 8549-1 (indice de classement : S 90-501)

ISO 8549-2 : NF ISO 8549-2 (indice de classement : S 90-502)

Prothèses et orthèses — Malformations des membres —

Partie 1 : Méthode de description des malformations congénitales des membres

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 8548 établit une méthode de description des malformations congénitales des membres supérieurs et inférieurs.

Elle décrit uniquement les malformations des membres dues à un manque de formation des dits membres et elle le fait sur des bases radiologique et anatomique. Aucune tentative n'a été faite pour s'en rapporter à des facteurs étiologique ou épidémiologique.

2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente partie de l'ISO 8548. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente partie de l'ISO 8548 sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 8549-1 : 1989, *Prothèses et orthèses — Vocabulaire — Partie 1: Termes généraux.*

ISO 8549-2 : 1989, *Prothèses et orthèses — Vocabulaire — Partie 2: Termes se rapportant aux prothèses de membres externes et aux porteurs de ces prothèses.*

3 Définitions

Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 8548, les définitions données dans l'ISO 8549-1 et l'ISO 8549-2 s'appliquent.

4 Description des malformations

4.1 Généralités

Tout d'abord, décrire la malformation comme «transversale» ou «longitudinale» et décrire de plus chaque type de malformation conformément à 4.2 ou 4.3 selon besoin. Dans le cas où le malade est atteint de malformations de plus d'un membre, décrire séparément chaque malformation.

4.2 Malformations transversales

Décrire les malformations transversales de la façon suivante:

- a) Préciser le côté atteint du malade (gauche ou droit).
- b) Préciser le membre atteint (supérieur ou inférieur).
- c) Préciser le niveau de la malformation comme le montre la figure 1.

4.3 Malformations longitudinales

Décrire les malformations longitudinales comme suit et comme indiqué aux figures 2 et 3:

- a) Préciser le côté atteint du malade (droit ou gauche).
- b) Préciser le membre atteint (supérieur ou inférieur).
- c) Pour les os des ceintures scapulaire et pelvienne et les os longs des membres, préciser le nom de l'os ou des os atteints.

Pour les métacarpiens, les métatarsiens et les phalanges, préciser le nombre des doigts atteints. Numérotter les métacarpiens ou les métatarsiens et les phalanges correspondantes en partant des côtés du radius et du tibia respectivement. Enfin, donner le numéro 1 au «pouce» et au «gros orteil».